

CONSEIL MUNICIPAL DU 13 SEPTEMBRE 2016

L'an deux mille seize , le treize du mois de Septembre , le Conseil municipal , dûment convoqué, s'est réuni salle de la mairie , sous la présence de Mme le Maire .

Présents :

Corinne Ribauville , Olivier Charron, Caroline Combe , Didier Desages, Chantal Esteyries, Fabrice Lantoine, Sylvie Soubagné, Dominique Barbé, Sandrine Lapeyre.

Absents:

Joël Biaut (procuration à C.Ribauville), Francis Monteiro , Nicolas Olivier

Secrétaire de séance : Sandrine Lapeyre

Approbation à l'unanimité du compte rendu de la réunion du 26 Juillet 2016.

Point travaux

- En ce qui concerne l'école , les sols des classes de maternelle et du couloir ont été changés.

Le visiophone a été installé, une alarme a été rajoutée dans la cour des maternelles. Ont été également réalisés l'encadrement de la porte coupe feu, et différents travaux dont la plomberie et les sanitaires.

- Pour la salle communale , des rideaux ont été posés.

- Concernant l'élagage des arbres du Calvaire , l'entreprise Serpe est à recontacter. L'estimation du cout de l'opération , entre 6000 et 8000 euros , est à déterminer en fonction du nombre d'arbres à traiter.

- Quai de la Garonnelle : dans un premier temps, la partie plane pourrait faire l'objet d'une to,te par les agents municipaux; par suite voir avec une entreprise spécialisée (VNF à Cadillac ?).

- Pour le futur lotissement situé chez Mme Coulon, le géomètre et le lotisseur ont été rencontrés à deux reprises. Trente deux maisons sont en projet. Ils s'étaient engagés à faire un trottoir , mais celui-ci n'apparaît pas sur le projet . Il est remplacé par de la " voierie partagée". La mairie demande à ce qu'il y ait une harmonie dans les clôtures et s'inquiète par rapport à sa capacité d'accueillir toute cette nouvelle population dans les infrastructures scolaires. Il est suggéré de demander l'aménagement d'un espace vert au centre du lotissement.

- Un suivi est à faire au niveau du matériel communal qui peut se révéler dangereux pour le personnel .Mr Charron va faire le point avec Mr Biaut.

DPU

Vente par Mr et Mme Tordeur des parcelles N° 685 et 176 (5 849 M2), lieu dit les Guyonnets à Mr et Mme Mayonnade .

Sécurité routière

Rencontre avce Mr Pachen (ABAC) pour étudier la sécurité routière dans le village. Il doit prendre contact avec le centre routier pour déterminer ce que l'on peut faire et préconise des

ralentisseurs successifs plutôt que des plateaux. Une étude sera proposée dans les prochaines semaines.

Lotissement L'orée des vignes

Mme Sinsou , nouvelle présidente du syndicat de l'orée des vignes, a envoyé le procès verbal de l'assemblée générale à la mairie.

Concernant le poste de relèvement de l'assainissement, la Sogedo s'engage à payer le poste électricité de l'assainissement.

La voirie est en bon état et ne nécessite pas de travaux. La date de reprise de la voirie par la mairie n'est pas figée au 1 janvier 2017, elle dépendra du temps consacré à la rédaction de la convention qui déterminera les obligations de chacune des parties. Il est fait observer que le cahier des charges du lotissement prévoit que les parties de trottoirs non privatives devront être entretenues et maintenues en état par chaque propriétaire de terrain, au droit de son lot privatif; à défaut, après rappel à l'ordre, les frais engagés pour assurer l'entretien seront mis à la charge du propriétaire concerné.

Délibération

La participation de la commune de Verdélais au financement des SIL (Signalétique d'Intérêt Local) relatifs aux lieux-dits, bâtiments publics, infrastructures et services publics hors patrimoine de la CDC (Communauté de Communes) a été fixée à 590,13 €.

La convention qui sera votée lors du prochain Conseil communautaire est approuvée à l'unanimité.

Comptes rendus de réunions

Les emplois du temps du personnel ont été révisés. L'annualisation des contrats de travail est en cours. Le projet a été présenté aux personnels concernés.

Animations:

Le marché de pays a été un grand succès.

Concernant la fête locale , des points sont à revoir mais on se réjouit du regroupement de la fête locale avec la fête patronale et de l'implication de nouveaux habitants et de nouveaux bénévoles.

Questions diverses

Le gérant du Café des Pèlerins demande le maintien des guirlandes lumineuses sur la place jusqu'à fin octobre. Approuvé.

Les responsables de la BDP (bibliothèque) sont passés. Il va falloir envisager de fournir un ordinateur aux responsables de la bibliothèque.

Un règlement intérieur à la cantine a été adressé aux parents dès la rentrée des classes et de nouvelles dispositions pour réglementer l'accès à l'école sont en cours.

Suite à une réclamation de la Société Citram, un rappel demandant aux parents d'élèves de respecter l'accès du bus au jardin public est en cours de rédaction; il est également suggéré de rafraîchir la signalétique au sol devant l'arrêt de bus.

Calendrier

Samedi 17 Septembre : vernissage organisé par Lucozart dans les locaux du Musée à 17 h30.

21 septembre : Commission action sociale CDC du Sud Gironde (portage des repas) à 18 h à Mazères.

28 Septembre : à Saint Pierre d'Aurillac , réseau public départemental d'aide à domicile à 17 h.

11 Octobre : Conseil municipal à 19 h 30.

25 Octobre : Pose de la première pierre du Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM) de l'ADIAPH à 10 h. Invitations en cours.

8 Novembre : Conseil municipal